

Le colloque de Poissy, où des docteurs catholiques et des docteurs protestants vinrent débattre le dogme et la discipline en présence du roi et sous les yeux de la Cour, avait été imaginé comme un essai de transaction théologique. Le cardinal de Tournon s'y était opposé, estimant à la fois inutile et dangereux de remettre en question des points de foi déjà décidés. Le cardinal de Lorraine l'avait désiré dans l'espoir de faire briller son éloquence et sa doctrine. Catherine de Médicis, qui ménageait alors les protestants, cherchait dans ces conférences un moyen ou de les amuser ou de les satisfaire; le chancelier de L'Hôpital enfin les ouvrit par des vœux de paix de réforme et de bon accord.

Elles restèrent sans conclusion et ne produisirent pas les résultats qu'on en attendait. D'une part, grâce à la fougue imprudente de Théodore de Bèze, grâce surtout à la précision qu'exige, à la clarté qu'impose l'esprit et le langage français, les négations opposées par les protestants aux dogmes les plus sacrés de l'Eglise, apparurent à tous les regards et il devint impossible aux novateurs de dissimuler l'abîme qu'avaient à franchir les âmes pour passer de leur côté (1). D'autre part, les sectaires ayant pu exposer publiquement, officiellement, authentiquement leur doctrine, s'enhardirent et dès lors se manifestèrent partout avec audace (2). Les deux partis sortirent donc du colloque de Poissy, plus séparés et plus fixés dans leur croyance.

La transaction étant reconnue impossible sur le terrain théologique, le chancelier ne renonça pas à la poursuivre sur le terrain politique, et lui, qui avait dit en 1560 aux Etats d'Orléans: « Il est impossible de vivre en paix et en société « en la diversité des religions », déclarait l'année suivante à

(1) De Thou, liv. xxviii.

(2) La Popelinière, liv. vii.